

Entente de publication sous licence Creative Commons

ENTRE :

Éducation et francophonie

ISSN

0849-1089 (imprimé)

1916-8659 (numérique)

Ci-après « la Revue »

ET :

[Nom et prénom de l'Auteure ou de l'Auteur]¹

Ci-après « l'Auteure » ou « l'Auteur »

1. OBJET DE L'ENTENTE

L'Auteure ou l'Auteur accepte de publier son article [titre de l'article] (ci-après « l'Article ») en tant que première publication, en format imprimé ou électronique, sous licence *Creative Commons* Attribution 4.0 Internationale (licence CC BY 4.0), dans la Revue.

L'Auteure ou l'Auteur et la Revue conviennent de mettre en place tous les efforts raisonnables afin que toute citation ou attribution renvoie à l'Article original, publié en première instance dans la revue.

¹ À adapter s'il y a plusieurs auteures ou auteurs et chaque auteure et auteur doit signer.

Ces efforts prennent la forme d'une note éditoriale qui s'affichera à un endroit approprié dans l'article, à savoir, en première note de bas page, avec un appel de notes qui figurera à la fin du titre de l'Article :

Pour citer ou réutiliser cet article, veuillez citer l'article original, publié en première instance dans *Éducation et francophonie*. Cette note doit être reprise dans le cas d'une réutilisation.

2. DÉFINITIONS

« L'Article » : Version définitive de l'article publié par la revue.

« Première publication » : L'Article n'a jamais été publié dans une revue, en tout ou en partie, n'est pas en cours d'évaluation par une autre revue, et ne fait l'objet d'aucune entente de publication. Toutefois, la version originale de l'Auteure ou de l'Auteur peut avoir été déposée sur un serveur de prépublication.

« Prépublication » : Version d'un article qui n'a pas été évaluée par les pairs, ni été acceptée pour publication par une revue. Aussi appelée *version originale de l'auteur* ou *preprint*.

« Manuscrit accepté » : Version d'un article qui a été évaluée par les pairs et acceptée pour publication par la revue. Cette version ne contient pas les révisions linguistiques ni la mise en page définitive caractéristique de la revue.

3. CHOIX ET FONCTIONNEMENT DE LA LICENCE CREATIVE COMMONS Attribution 4.0 Internationale

L'Auteure ou l'Auteur choisit qu'une [licence CC BY 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/) soit appliquée sur son Article publié dans la Revue. Il ou elle comprend qu'une fois que cette licence est appliquée sur son Article, celle-ci ne peut pas être révoquée.

Les conditions de ladite licence autorisent quiconque :

1. À partager l'Article (copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats pour toute utilisation, y compris commerciale);
2. Et à adapter l'Article (remixer, transformer et créer à partir du matériel pour toute utilisation, y compris commerciale);

3. À la condition obligatoire de créditer l'Article avec, au minimum, les informations suivantes : nom de l'Auteure ou de l'Auteur, titre de l'Article, année de publication et nom de la Revue. Il est possible de rajouter le DOI de l'Article et la licence Creative Commons associée.

4. RESPONSABILITÉS ET GARANTIES DE L'AUTEURE OU DE L'AUTEUR

L'Auteure ou l'Auteur déclare que :

4. L'Article est un texte original dont il en est le seul auteur ; qu'il n'a été publié nulle part ailleurs, en tout ou en partie ; qu'il n'est pas en évaluation par une autre revue ; et que l'Auteure ou l'Auteur n'a participé à aucune entente à cet effet avec quiconque. Il ou elle peut cependant avoir diffusé la version prépubliée de l'article sur le Web. Après l'acceptation de l'article pour publication par la revue, l'Auteure ou l'Auteur peut également autoarchiver sur le Web le Manuscrit accepté ou l'Article lui-même;
5. L'Article n'enfreint pas les droits d'autrui, et qu'il ou elle a la pleine autorité pour conclure la présente entente de publication;
6. Les contenus incorporés à l'Article ne violent aucun droit des tiers, n'enfreignent aucune loi, sont conformes aux conditions de la licence Creative Commons choisie et que les droits d'utilisation appropriés ont été obtenus auprès des tiers dont les contenus ont été empruntés;
7. Si l'Article est constitué, en tout ou en partie, de contenus provenant d'outils ou de systèmes d'intelligence artificielle générative (IAg), ou intègre de tels contenus, il ou elle a identifié dans l'Article l'outil ou le système d'intelligence artificielle générative utilisé et a expliqué l'utilisation qui en a été faite, conformément à la politique d'utilisation de l'IAg de la Revue;
8. Il ou elle s'engage à reconnaître la contribution de la Revue dans la publication de son article en consentant à l'ajout d'une note éditoriale précisant que toute citation ou réutilisation doit renvoyer à l'article original, publié en première instance dans la revue.

5. RESPONSABILITÉS ET GARANTIES DE LA REVUE

La Revue s'engage :

- À diffuser gratuitement et en libre accès immédiat l'article dans la Revue;
- À ce que l'Auteure ou l'Auteur conserve ses droits d'auteur sur son Article;

- À indiquer clairement que l'Auteure ou l'Auteur est le ou la titulaire du droit d'auteur sur son Article.

SIGNATURE(S)

Signé à : _____(ville) le _____
(date)

Nom de l'Auteure ou de l'Auteur : _____

Signature du représentant ou de la représentante de la Revue :
